

CONSIGNES SANITAIRES APPLICABLES PENDANT LES EXAMENS

RAPPEL DES GESTES BARRIÈRES – PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- **Port du masque obligatoire en toutes circonstances, y compris pendant les épreuves**
- Apporter vos propres masques en nombre suffisant pour le changer toutes les 4 heures
- Se laver régulièrement les mains (y compris aux toilettes)
- Signer la feuille d'émargement avec votre stylo personnel
- Se désinfecter les mains avec une solution hydro alcoolique
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter dans une poubelle
- Eviter de se toucher le visage
- Aucun regroupement ne doit avoir lieu : ni à l'arrivée, ni dans les locaux, ni à la sortie des épreuves

ACCUEIL – DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

- Chacun doit porter obligatoirement un masque en permanence **y compris pendant les épreuves**
- **Aucun regroupement ne doit avoir lieu : ni à l'arrivée, ni dans les locaux, ni à la sortie des épreuves**
- Vous devrez vous installer à l'emplacement correspondant à votre numéro de place
- Sacs et affaires personnelles à garder avec vous et à déposer au pied de votre table (interdiction de déposer sacs ou valises le long des murs)
- A l'entrée de la salle d'examen nous mettrons à disposition le matériel nécessaire pour :
 - o vous désinfecter les mains avec du gel hydro alcoolique
- Distribution des sujets par le surveillant avec masque et nettoyage des mains avec la SHA
- Si à votre arrivée ou pendant les épreuves vous présentez des symptômes liés à la COVID-19 (fièvre, toux, difficulté respiratoire, perte de goût et d'odorat) vous devez en informer immédiatement un personnel administratif ou un surveillant qui en avertira le référent COVID afin de prendre les mesures adéquates
- Le protocole sanitaire diffusé par la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle mentionne que les étudiants rentrant dans l'un de ces cas ne doivent pas se rendre aux épreuves et doivent respecter les règles d'isolement :
 - o si test positif (isolement de 10 jours)
 - o si cas contact avec une personne positive et si immunodéprimé ou n'ayant pas un schéma vaccinal complet, (isolement pendant 7 jours, même en cas de test négatif)
 - o si cas contact d'un membre de son foyer et sans schéma vaccinal complet (isolement de 7 jours de plus que la personne positive)

MESURES COMPLÉMENTAIRES

- Circulation et sortie des étudiants par rangée sur les consignes du surveillant
- Les étudiants sont invités à quitter les lieux immédiatement et à ne pas stationner à l'extérieur pour ne pas créer d'attroupements
- Aérer les locaux toutes les heures